



Propriétaire honteux

Par **Alexis59**, le **16/04/2022 à 12:34**

Bonjour,rrnrnJe vous contacte car depuis presque 1 mois mon propriétaire me harcèle et veut me faire quitter son logement car, si je le quitte pas, il veut prendre des huissiers, etc.rrnrnHier, ils m'ont encore appelé car mon chien aboyait donc ils me menacent encore une fois pour quitter les lieux. Et maintenant, ce sont ses enfants qui s'y mettent.rrnrnAidez-moi, merci.

Par **Tisuisse**, le **16/04/2022 à 12:43**

Bonjour,rrnrnJe ne vois pas en quoi les enfants ont à intervenir, ce ne sont pas eux qui, actuellement, sont les propriétaires. Ils n'ont donc aucun pouvoirs contre vous.rrnrnFaire venir un huissier (si toutefois il y en a un qui accepte de se déplacer aux frais du propriétaire demandeur et c'est assez cher donc assez dissuasif), cet huissier ne pourra rien faire. Vous êtes locataire donc chez vous et vous avez parfaitement le droit d'avoir un chien et si le chien aboie, ben c'est dans sa nature, on n'y est pour rien. Si vous payez régulièrement votre loyer et vos charges, si vous entretenez normalement votre logement, aucun tribunal ne donnera raison à ce propriétaire.rrnrnA quelle date êtes-vous rentré dans ce logement ? date de début de votre location ?rrnrnJe vous conseille vivement, si cela n'a pas été fait à votre entrée dans les lieux, de changer les serrures ou les barilletts des serrures car rien ne vous dit que votre propriétaire n'a pas conservé, envers lui, un double des clés. Cela vous évitera de très désagréables surprises de sa part car, même s'il n'a pas le droit de pénétrer chez vous sans votre accord, certains propriétaires n'hésitent pas, même en contradiction avec les lois, à le faire sachant qu'une procédure à leur encontre est longue et chère.

Par **Alexis59**, le **16/04/2022** à **13:20**

Merci pour votre reponcernJe suis entrer le 9 février dans ce logement et de base le logement avez des problème d'électricité.... Le technicien a trouver une boîte d'électricité da's la cave humide.... Que des problème avec luiEt un autre voisin veux faire une pétition pour mon chien..... Pour les serrure la maison et protéger part caméra à mes frais

Par **Alexis59**, le **16/04/2022** à **13:20**

Le bail et un imprimer

Par **Alexis59**, le **16/04/2022** à **13:26**

Et j'ai du lui signer un papier pour que je quitte le logement

Par **Tisuisse**, le **16/04/2022** à **15:00**

Ce papier signé n'a aucune valeur. Vous avez signé l'entrée de votre bail le 9 février 2022, vous êtes dans vos murs jusque, au moins, au 9 février 2025 puis, de 3 ans en 3 ans, par tacite reconduction.rnrnLa pétition mise en route par un de vos voisins n'aura aucun d'effet pour vous faire partir. Si votre chien aboie trop souvent, il vous appartient de l'éduquer à ne pas aboyer, un spécialiste éducateur canin vous expliquera comment faire.rnrnEn ce qui concerne la télésurveillance, celle ci n'est valable que si elle est reliée à un centre agréé de télésurveillance. Vous devez donc avoir un contrat auprès de cette société, contrat signé par vous puisque vous devez avoir le choix de votre société, ce ne peut pas être un contrat imposé par votre propriétaire. J'espère que cette télésurveillance n'aboutit pas chez votre propriétaire, ce serait totalement illégal.rnrnPour l'installation électrique, il appartient à votre propriétaire, là encore, de la mettre en sécurité, donc en conformité avec les règles en vigueur. Demandez les contrôles diagnostics obligatoires qui, normalement, auraient dû vous être remis lors de votre entrée dans les lieux. Au fait, vous avez bien un compteur électrique individuel et avez choisi votre fournisseur d'électricité ?rnrnJ'ai l'impression que ce propriétaire essaye de vous manipuler parce qu'il a peut-être trouvé un locataire près à payer + que vous. Contactez donc votre ADIL, ils ont des avocats spécialisés.

Par **Alexis59**, le **16/04/2022** à **17:15**

C'est vraiment très gentil de votre partnHA d'accord donc avec ce papier il peut rien fairernJ'ai contacter un dresseur pour mon chienrnrnJe peut avoir aucun problème avec mes caméra si il film que mon terrain ?rnrnOui oui j'ai mon fournisseur électricitérnOui c un compteur individuel rnrnDans le grenier rien n'est fermer je peut accéder au grenier du voisin

Par **Lag0**, le **16/04/2022** à **17:37**

[quote]rnEt j'ai du lui signer un papier pour que je quitte le logementrn[/quote]rn
rn[/quote]rnCe papier signé n'a aucune valeur.rn[/quote]rn rnBonjour,rnSi ce "papier
signé" est tout simplement une lettre de congé, pourquoi n'aurait-il aucune valeur ????

Par **Alexis59**, le **16/04/2022** à **17:38**

En gros il a voulu que je signe un papier que j'ai du écrire

Par **Tisuisse**, le **16/04/2022** à **17:59**

Et vous avez écrit quoi ? Vous avez un double ? il est daté et signé ?